

Parc  
Jean-Drapeau

# Bassin olympique

## Règlements 2024

---

Société du parc Jean-Drapeau  
Janvier 2024

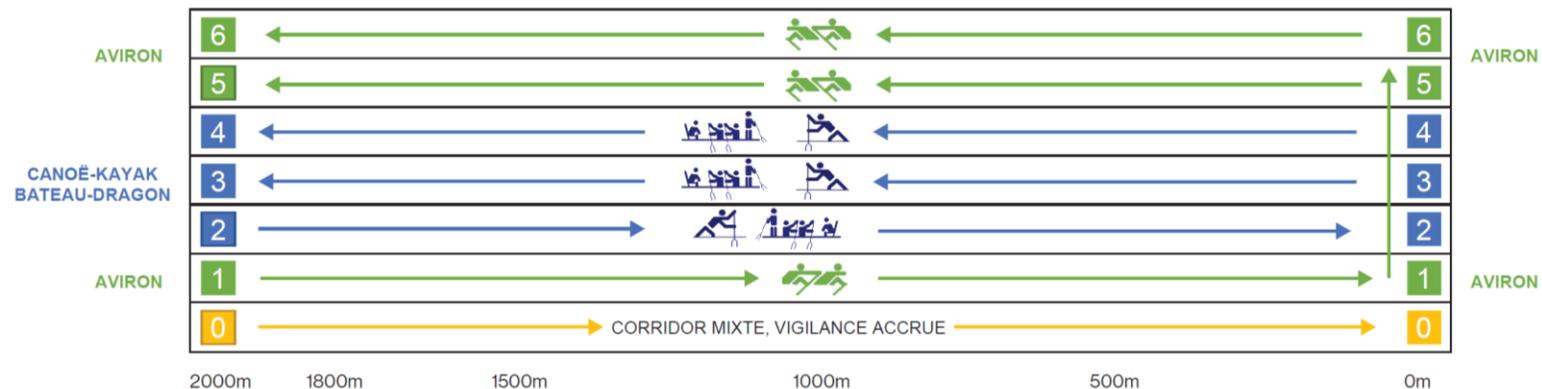
---

# BASSIN OLYMPIQUE

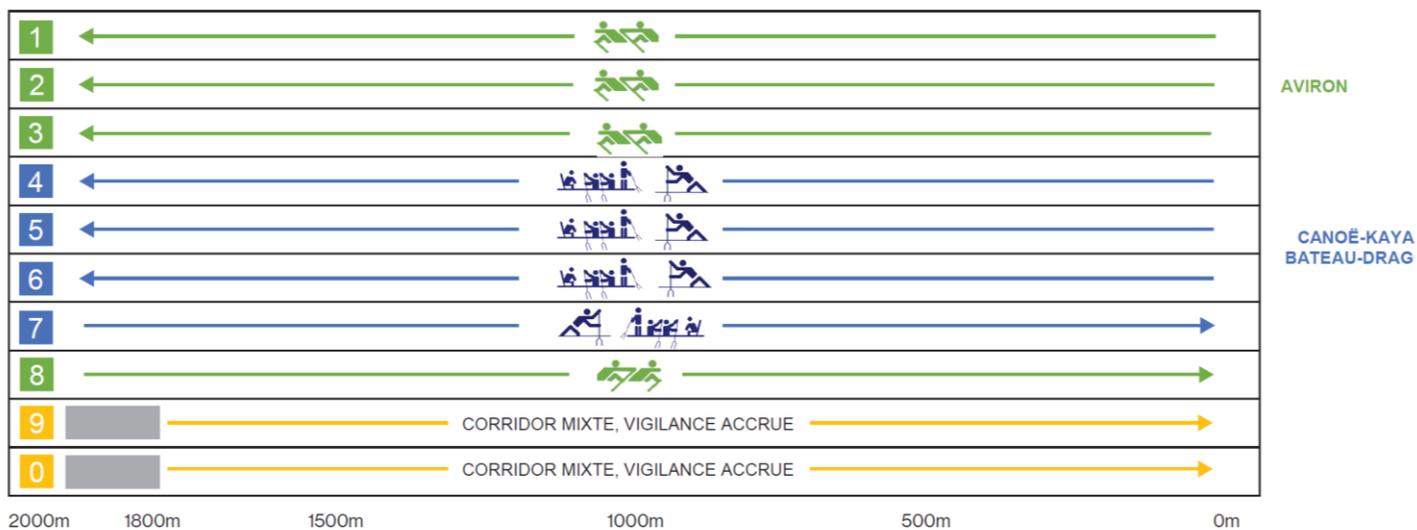
1. L'accès à l'eau est réservé aux membres des partenaires du Bassin olympique.
2. L'accès au Bassin olympique est permis que durant les heures d'ouverture prescrites par le parc Jean-Drapeau.
3. 30 minutes après le coucher du soleil, toute embarcation doit être munie d'un voyant lumineux comme prescrit par Transport Canada.
4. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 8 degrés Celsius (46 degrés Fahrenheit), seuls les groupes d'entraînement élités et compétitifs supervisés sont autorisés à s'entraîner sur l'eau.
5. Les utilisateurs doivent, en tout temps, signaler leur présence au personnel du parc Jean-Drapeau avant d'accéder au plan d'eau.
6. Sur l'eau, les membres doivent être en tout temps accompagnés d'un coéquipier ou d'un entraîneur.
7. Chaque membre doit posséder une veste de flottaison individuelle (VFI) approuvée par Transport Canada et en faire usage selon les règles du Guide de Sécurité Nautique de Transport Canada ainsi que des fédérations provinciales et nationales associées (sauf exception concernant les kayaks et les canots de vitesse).
8. Les conducteurs d'embarcations à moteur doivent être âgés d'au moins 16 ans et détenir leur permis d'embarcation de plaisance.
9. Les usagers doivent en tout temps avoir un comportement sécuritaire sur le pourtour du Bassin olympique ainsi que dans les embarcations.
10. Les usagers doivent respecter la signalisation et les espaces assignés sur le site ainsi que sur l'eau.
11. Tout incident ayant entraîné des dommages matériels ou corporels doit impérativement être rapportés au personnel du parc Jean-Drapeau qui se chargera de faire appliquer les mesures appropriées.
12. Lors de bris de matériel appartenant au parc Jean-Drapeau, les membres ont la responsabilité d'informer le personnel en poste.
13. Le Bassin olympique est réservé à l'usage des entraînements d'aviron, de bateau-dragon, de canoë-kayak, de surf à pagaie (SUP), de surfski et d'outrigger seulement.
14. Il est interdit de nager dans le Bassin olympique à moins d'avoir reçu une autorisation du parc Jean-Drapeau.
15. Seuls les véhicules autorisés par le parc Jean-Drapeau sont autorisés sur le pourtour du Bassin olympique.
16. Seules les embarcations motorisées autorisées par le parc Jean-Drapeau sont permises sur le Bassin olympique.
17. Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse en tout temps sur le site.
18. Il est strictement interdit de lancer des cailloux ou tout autre projectile dans l'eau.
19. L'autorisation préalable du parc Jean-Drapeau est nécessaire pour l'utilisation de barbecues sur le site.
20. Les bombes de propane doivent être laissées à l'extérieur des installations, dans des enclos prévus à cet effet.
21. Un accord préalable du parc Jean-Drapeau est nécessaire pour toute vente de produits dérivés ou de nourriture sur le pourtour du Bassin olympique ou à l'intérieur du Quartier des athlètes.

# PLAN DE CIRCULATION

## CONFIGURATION 7 COULOIRS



## CONFIGURATION 10 COULOIRS



# DRAPEAUX



## Bassin Ouvert sur 2000m

Les conditions météorologiques sont bonnes et le bassin est ouvert



## Bassin Ouvert sur 1000m

Les prévisions météorologiques prévoient des risques d'orages et/ou une alerte météo est annoncée par Environnement Canada. Les usagers du Bassin ne peuvent dépasser la borne de 1000 mètres. Cette mesure de sécurité est nécessaire pour permettre une évacuation rapide et sécuritaire si l'orage se déclare. Les usagers doivent rester très vigilants.



## Bassin Fermé

Les conditions météorologiques ne permettent pas l'accès au Bassin soit en raison de vents violents, de coup de tonnerre, d'orage et/ou d'éclairs. Aucun usager ne peut accéder au plan d'eau. Les usagers sur l'eau doivent évacuer le plan d'eau immédiatement. Le Bassin olympique reste fermé jusqu'à ce que le personnel du parc Jean-Drapeau en autorise l'accès.

NOTA : En cas de tonnerre, le Bassin olympique doit être évacué. La réouverture du Bassin ne sera autorisée qu'après une attente de 30 minutes suivant un coup de tonnerre.

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## GILET DE SAUVETAGE

Choisissez un modèle ajustable et à votre taille.  
Favorisez les couleurs voyantes.  
Ayez-le en tout temps en votre possession.



## FOUDRE

Observez la météo avant et pendant l'activité.  
Sortez du plan d'eau avant l'orage.  
Restez à couvert durant l'orage.  
Respectez les consignes des employés de la SPJD.



## SOLEIL

Chapeau ou casquette.  
Lunettes de soleil avec attache.  
Pantalon léger, manches longues et crème solaire.  
Eau et collation.



## EAU FROIDE

L'hypothermie et le choc thermique peuvent être mortels.  
Habillez-vous toujours en fonction de la température de l'eau.  
Vous pouvez facilement vous refroidir si vous avez trop chaud!

